Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 69 (1930)
Heft: 44

Artikel: Le vin suisse
Autor: Cougnard, Jules
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-223526

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 13.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

69e Année. — N° 44. Fondé par L. MONNET et H. RENOU Samedi 1er novembre 1930.

CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

PARAISSANT LE SAMEDI

Rédaction et Administration :
Imprimerie PACHE-VARIDEL & BRON, Lausanne
Pré-du-Marché, 7

Abonnement { Suisse, un an Fr. 6., six mois, Fr. 3.50
Étranger, port en sus.
Compte de chèques postaux II. 1160

Pour les annonces s'adresser exclusivement à
l'Agence de publicité Gust. AMACKER
Palud, 3 — LAUSANNE

Annonces { 30 centimes la ligne ou son espace.
Réclames, 50 centimes.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

L'AVOCAT ET LO LARRO

N dzouveno avocat dévessâi défeindre on lârro per dèvant lo Tribunat de La Coûta. L'avâi bouna lingua coumeint vo pâodè peinsâ et l'avâi tant bin dèvesâ que lè dzudzo n'ant pas pu fére autrameint que dè relâtsi lo cambrioleu, coumeint diant :

— Gâbi, que desâi, l'è on brav' hommo que n'a jamé rein robâ dè sa via, tant honnîto qu'on lâi bailleràî à vuardâ la tièce de l'Etat. L'a onna dizânna d'einfants et l'a pardieu bin à fére por ti les élevâ... Vo ne pâodè pas lo condamnâ!

Que faillâi-te fére ? L'an reinvouyî dein sa coumouna.

Pas pî onn'hâor' aprî, lo minna-mor reçut pè la pousta on patiet iô trovâ on tiesson dè cigârè, de clliâo tant gros cigare qu'on lâo dit dâi z'havanès, et on belliet que desâi dinse :

« Vo z'âi tant bin devesâ dè mè dèvant lo Tribunat que lè dzudzo sarant dâi rudo tâdié se ne m'avant pas relâdzî. Vo remâchâo bin et vo z'einvouyo ci tiesson dè cigares.

« Faut pas vo tormeintâ po savâi de iô m'è venu l'ardzeit po lo payî : iè tot ballameint robâ lo portamounia dâo gendarme que mè gardâvè, tandis que vo menâdè la leinga po mè défeindée ! L'è don de l'ardzeint dâo gouvernameint !

« Su po la via voûtron *Gâbi.* »

Sami.

LE VIN SUISSE

OUS ce titre, Raoul Ponchon, de l'Académie de Goucourt avait jadis raconté aux lecteurs du *Journal* que le vin suisse était « un vin absurde, incomplet, sans nulles qualités intimes... et que, grâce à ses vins sans acent la Suisse était pauvre en esthètes. » Il s'attira la verte réponse, que nous publions ci-dessous, due à la plume du poète genevois Jules Cougnard.

Raoul Ponchon, pauvre Ponchon !
Le voilà, devant un bouchon,
Qui verdit comme un cornichon,
Et qui renonce !
Ce fier biberon d'autrefois,
Que nous mettions sur le pavois,
N'a plus de force, et n'a de voix
Plus même une once.

Nos francs vins au goût de silex
L'obligent, *dura lex sed lex*,
A soudain courir au codex,
Et besoin urge,
S'il a seulement regardé
Quelque Cortaillod non fraudé,
Tel Dézaley pas galvaudé,
Qu'il prenne purge.

O misère : se voir réduit,
Après s'être si bien conduit,
A ce lamentable déduit !
O le pauvre homme !
Entre Basile et Bartholo,
Il est au bout de son rouleau ;
Dans son vin pur, il met de l'eau,
De l'eau de Rome.

Nos plans poussés en bon terrain,
Tous nos crus du Rhône et du Rhin,
Notre Amigne, couleur d'airain,
Notre Schaffhouse,
Nos Pullys et nos Dézaleys
Plus blonds que l'orge et que les blés,
Nos Neuchâtelois étoilés
Doux comme arbouse.

Et tant d'autres, tant d'autres plans,
Dont les produits mirobolants,
Pourprés, cuivrés, rouges ou blancs,
Font de la joie,
Ceux qu'on classe par numéros
— Ainsi le divin Homéros
Fait des magnanimes héros
Morts devant Troie. —

Il les repousse, il en a peur ;
Peur du septante-cinq, Seigneur !
Peur du nonante à fine odeur,
Peur de la corne,
La grande corne de fierté
Où, pour boire à la liberté,
Nos hommes, aux fêtes d'été
Lampent l'Yvorne !

Non, non ! Ponchon, tu blasphémas ;
Recommence un peu tes schémas.
Aux cortons faiseurs d'eczémas
(Çà, c'est dommage,
Car les bourgognes des bons coins,
Je le dis sans rancune au moins,
Valent évidemment nos soins
Et notre hommage),

Aux Châteaux-Yquems, aux Margaux
Permets donc qu'en nos madrigaux
Nous trouvions sinon des égaux,
Pourtant des frères,
Et si méliniser te plaît,
Taille pour un meilleur couplet
Ta gente flûte, ou ton sifflet,
Si tu préfères.

Tu avais mal à l'estomac
Quand, portant la gourde et le sac,
Tu fus chez nous pour voir le lac
Et la montagne.
Reviens donc, car, même à Féchy,
Tu pourrais être rafraîchi,
Sans Vals, ni Vittel, ni Vichy,
Mieux qu'en Champagne.

— Ainsi parlé-je à ce garçon
Qui, sur la dent de Merdasson
Nous fit une alerte chanson,
Et dont la verve
Nous éblouit depuis toujours ;
Mais je crains bien que ce discours
Le trouve ayant changé d'amours.
Dieu le conserve !

Jules Cougnard.

Surenchère. — Accompagné d'un guide, un Américain gravissait le flanc du Vésuve.

Le volcan gigantesque, couronné d'un lourd panache de fumée, faisait entendre de sourds grondements, signe de l'activité du feu souterrain.

— Songez, monsieur, disait fièrement le guide, à l'énorme quantité de lave qui bouillonne là-dessous. Quel brasier d'enfer, quelle chaudière colossale, et quel incendie s'il y avait un éruption!... Voilà ce que vous n'avez pas en Amérique !

Alors, flegmatique, le Yankee :

— Phew ! En Amérique, nous avons certaine chute d'eau qui éteindrait tout cela en cinq sec!

Deux apprentis. — Un bourreau conduisant au gibet un pauvre diable, lui dit:

— Ecoutez, je ferai de mon mieux; mais je dois pourtant vous prévenir que je n'ai jamais pendu.

— Ma foi, répond le patient, je vous avouerai également que je n'ai jamais été pendu non plus ; mais, que voulez-vous ; nous y mettrons chacun du nôtre. Il faut espérer que nous nous en tirerons !

HISTOIRE D'UN CHAT ET D'UN RAT

APITAINE, je viens de voir passer un rat dans l'entrepont.

— Un rat ? répondit le capitaine du *Cormoran*, on n'en avait pas encore signalé à bord !

— C'était à la vérité un tout petit rat, capitaine, mais je l'ai vu tout de même, sauf votre respect, comme je vous vois.

— Il faut parer à la multiplication de ces particuliers... Tiens, Poulidec, voilà vingt sous et trouve-nous un bon chat que l'on embarquera à bord du *Cormoran*.

Poulidec prit les vingt sous et s'en fut tout droit chez le père Yves, qui tenait dans une ruelle de Brest une gargote fréquentée par les matelots. Il se souvenait que là on voyait toujours circuler dans la salle, à l'heure des repas, cinq ou six chats qui quémandaient en miaulant les os ou les arêtes.

Le père Yves était en train de combiner le menu du lendemain. Poulidec lui expliqua ce qu'il désirait, et, comme il était un très ancien client, le gargotier consentit à lui faire cadeau du chat le plus gros et le plus solide de la bande.

Poulidec le prit sous son bras, et en le caressant se mit en route vers le port, tandis que le père Yves effaçait tranquillement les mots « lapin sauté » du menu qu'il composait.

Inutile de dire que Poulidec n'avait pas soufflé mot des vingt sous.

* * *

Vingt-quatre heures plus tard, le *Cormoran* quittait Brest pour un long voyage, au grand déplaisir du gros chat, lequel, déjà dépaysé dans ce nouveau logis flottant, connut aussitôt l'horreur du mal de mer.

Pendant trois jours il resta pelotonné près du fourneau de la cuisine, malgré les invitations à aller manger le petit rat que lui prodiguait, sur l'ordre du capitaine, le matelot-cuisinier.

Un matin cependant le mal de mer ayant cessé, l'animal se sentit tout à coup un formidable appétit et, en l'absence de toute pâtée préparée à son intention, résolut de procéder, selon l'habitude de ses pareils, à un chapardement réparateur. Malheureusement la consigne était formelle ; rien de comestible ne traînait, même sur une planche élevée ; les armoires étaient soigneusement closes ; et les détritus eux-mêmes jetés au fur et à mesure par-dessus le bastingage : le gros chat était là pour manger le petit rat, il fallait qu'il le mangeât !

— Au fait, se dit à la fin le chat, que la faim tenaillait, voyons tout de même ce que c'est que ce rat...

Et il descendit à pas feutrés dans la cale aux marchandises où, selon toutes probabilités, habitait le rat.

Or le ciel, qui a donné aux chats, pour qu'ils puissent surprendre les rats dans l'obscurité, des bottes de velours, leur a donné des yeux phosphorescents pour que les rats les voient venir... C'est le système des justes compensations.

Le rat vit donc venir le chat, et rentra prestement dans un trou que le chat dut se contenter de flairer.

Mais le ciel, pour compenser aussi la méfiance et l'agilité dont il a doté les rats, a doué les